

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 22 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux octobre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MME CARRON Nelly – M CODIS Gille – M CRIONAY Joël – M DEBRUN Yannick – M DUFRENE Dave – M DUPERRIER Thomas – MME GOUJAT Christine – M GRANGE François – MME PETIT Sylvie – M VILLAIN René – M BOUQUAND Guy – M HERNOUT Franck – MME GUIGNIER Nadia –

Absents excusés : MME CHARNAY Michèle – MME GUILHEM Sandrine (pouvoir à MME C GOUJAT)

Secrétaire de séance : M DUFRENE Dave

Date de convocation : 16 octobre 2020

Validation du compte-rendu du 24 septembre 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

Point sur le bureau des maires du 14 octobre 2020

Intervention du BTP Rhône et Métropole, présentation Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)...

Prochain conseil communautaire le 28 octobre 2020.

Pôle Environnement et Habitat - Retour par Mme Guignier sur l'agriculture, les espaces naturels, sur l'habitat et le logement et sur la collecte et les traitements des déchets. Présentation du contrat de transition écologique.

Pôle Activité et Mobilité – Retour par M Crionay sur le diagnostic de mobilité territoriale, le plan de mobilité (loi LOM).

Pôle Urbanisme et Habitat – Retour par M Dufrene sur les autorisations en droit du sol traitées par le service ADS sur la dernière année, sur le PLUi en cours de révision et sur la dématérialisation des documents d'urbanisme à venir avec le remplacement du support RADS.

Pôle Tourisme – Retour par M Codis sur la présentation des trois projets importants des mois à venir.

Pôle Petite Enfance – Retour par Mme Goujat sur le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes en lien avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Pôle Voirie – Retour par M Debrun sur l'organisation du service voirie de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, l'organigramme et rappel sur les compétences suite à la réunion du 05 octobre 2020.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Syndicat Intercommunal Eaux du Val d'Oingt (SIEVO)

Rappel de la présentation des rapports annuels du Syndicat sur le prix et la qualité du service public d'eau potable au titre de l'année 2019 lors du précédent conseil municipal. Délibération adoptée. Information de la nomination de M Codis en qualité de vice-président du syndicat de production d'eau potable Saône Turdine en charge de la communication.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières (SMAPS)

Retour sur la réunion du conseil syndical du 25 septembre 2020 (Rapports annuels, participation des entreprises délégataires en matière d'assainissement collectif – Entreprise Cholton et d'assainissement non collectif – Entreprise Sogedo, point sur les travaux 2020).

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service collectif et du rapport concernant le SPANC (Assainissement non collectif) concernant l'année 2019.

Le conseil municipal adopte les rapports présentés par M Dufrene.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC)

Inauguration Nœud de raccordement Optique le 28 septembre 2020.

Retour sur l'Assemblée Générale du SRDC du 16 octobre 2020.

VOIRIE

Voirie

Travaux de réparation de voirie avec une technique d'enrobé projeté à l'émulsion de bitume, rue du Lavoir et croix Varambon, semaine 44.

Illuminations

Les décorations étant vétustes, le conseil municipal valide le devis proposé par M Debrun pour l'achat de sphères et de guirlandes lumineuses destinées à étayer nos décorations.

Le montant TTC s'élève à 1 035.89 €.

Entretien Aire de loisirs

Renouvellement du contrat d'entretien suite à l'arrêt de Mr ROUX. Présentation de trois devis. L'entreprise VS Espaces verts est retenue pour l'année 2021.

TRAVAUX BATIMENTS

Salle d'Animation Rurale – Panneaux photovoltaïques

M le Maire rappelle la présentation lors du conseil municipal de septembre du projet d'installation et d'exploitation de panneaux photovoltaïques sur un pan de toit de la salle d'animation rurale. Après plusieurs questions et échanges entre les conseillers municipaux, il est décidé la mise à disposition d'un pan de la toiture de la salle d'animation rurale à la SAS CEVIDORÉES en location de longue durée pour accueillir des panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité d'origine solaire. Cette action est inscrite dans le Plan Climat Air Energie du territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (une obligation par la loi). C'est une façon de participer collectivement au développement des énergies renouvelables sur notre territoire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, de mettre à disposition un pan de toiture de la salle d'animation rurale de Frontenas en location de longue durée pour accueillir des panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité d'origine solaire, d'autoriser M le Maire à signer en premier lieu la Promesse de Convention d'Occupation Temporaire, avec la SAS CEVIDORÉES et de charger M le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires. Adopté à l'unanimité.

Bâtiment Mège

Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre en novembre.

Remplacement des huisseries

Point sur l'avancée des travaux par M Dufrene.

URBANISME

Programme Local d'Urbanisme Intercommunal –Droit d'opposition

La loi ALUR du 27 mars 2014 a transféré la compétence PLU à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier qui suit le renouvellement général des Conseils Municipaux.

C'est-à-dire qu'au 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes est compétente en matière de PLU qui devient Programme Local d'Urbanisme Intercommunal.

Toutefois, l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 prévoit un droit d'opposition des communes au transfert de compétence.

Cette opposition pour être retenue doit être votée et rendue exécutoire par au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

De s'opposer au transfert de compétence PLU en application de l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014.

Aménagement illégal Route Départementale 338

M le Maire fait le point sur le dossier d'aménagement illégal installé sur la RD 338. Rappel des faits, procédure en cours, audience prévue le 08 décembre 2020.

Une nouvelle délibération est prise et adoptée à l'unanimité dans le cadre de l'instance de référé à engager auprès du Tribunal judiciaire et, le cas échéant, en appel et en cassation.

Points sur les autorisations d'urbanisme en cours et délivrées.

FINANCES

Décision modificative

Validation de la décision modificative n° 1.

Partenariat territorial départemental

Attribution d'une subvention de 13 963 € pour le remplacement des huisseries des bâtiments communaux.

PERSONNEL ET ORGANISATION MUNICIPALE

Prime COVID 19

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une prime dénommée « prime COVID 19 » aux agents présents et en fonction de leur présence du 17 mars au 11 mai 2020.

Le conseil municipal adopte le principe et non la répartition proposée :

POUR : 7 ABSTENTION : 4 CONTRE : 3

Le mode d'attribution sera revu lors d'une prochaine séance.

Recensement 2021

Monsieur le Maire rappelle que le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.

Il sera effectué par deux agents recenseurs habitant la commune : MME Colette BARBEYS et M Roger COSTA.

La coordinatrice de cette opération est MME Patricia VEYRAT, secrétaire de mairie.

La participation financière de l'Etat aux travaux engagés par la commune s'élèvera à 1 420 €.

Cette somme sera répartie entre les trois agents en charge du recensement.

Modification du temps de travail du poste d'adjoint animation (cantine scolaire)

Avis favorable pour un passage à 22 heures au 1^{er} septembre 2020.

Modification du temps de travail du poste d'adjoint animation (garderie périscolaire)

Avis favorable pour un passage de 17 h 50 à 13 h 50.

ECOLE ET TEMPS PERISCOLAIRE

Conseil d'Ecole prévu le 05 novembre 2020.

DOMAINE ASSOCIATIF

Point sur la réunion des associations du 09 octobre 2020.

Annulation des manifestations à venir du fait du contexte sanitaire.

COMMUNICATION

Présentation du projet de bulletin municipal le 04 novembre 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

Situation COVID

Point sur la situation, le couvre-feu en Métropole et à partir du 23 octobre hors Métropole.

Prochain conseil municipal : le jeudi 19 novembre 2020 à 19 heures.

Le Maire :

T. DUPERRIER

The image shows the official seal of the Municipality of Frontenas (Rhône) and a handwritten signature. The seal is circular with a blue border containing the text "MAIRIE DE FRONTENAS" at the top and "(RHÔNE)" at the bottom, separated by two stars. The center of the seal features a coat of arms with a castle tower and a cross. Below the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "T. Duperrier".